

Le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel assure une fois de plus une gestion rigoureuse des finances publiques

Sorel-Tracy, le 12 mai 2017 – « Nous sommes vraiment fiers d'avoir une fois de plus assuré une gestion rigoureuse des finances publiques », mentionne le préfet de la MRC de Pierre-De Saurel, M. Gilles Salvas, au nom de tous les conseillers régionaux.

« Avec le soutien des employés de la MRC, nous travaillons à trouver le juste milieu entre une offre de services de qualité et la capacité de payer des contribuables, et les chiffres nous démontrent que c'est une réussite. Nous continuerons d'être aussi exigeants dans la gestion de nos dépenses et dans l'évaluation de chacun des projets soumis », poursuit le préfet.

Les états financiers présentent en effet un surplus de 1 589 385 \$, qui découle principalement d'éléments en lien avec la gestion des matières résiduelles tels que :

- Des compensations et redevances sur les matières résiduelles plus importantes que prévu en raison de l'effort de tri des citoyens;
- L'application d'un nouveau contrat de collecte plus avantageux pour la MRC;
- L'ouverture permanente d'un nouvel écocentre en juin plutôt qu'en janvier;
- La révision du calendrier de collecte, qui entraîne une diminution du nombre de collecte et de levées de conteneurs.

Ce surplus devrait principalement être utilisé pour la réduction du coût unitaire des matières résiduelles, l'acquisition du terrain de l'écocentre et pour la réalisation d'études ou de projets relatifs à la piste cyclable régionale et à son éventuel prolongement.

Rappelons qu'un comité de suivi budgétaire est en place depuis 2014 afin d'assurer un contrôle optimal des finances de la MRC. Il est composé du préfet, M. Gilles Salvas, du préfet suppléant, M. Serge Péloquin et des conseillers régionaux MM. Louis R. Joyal, Denis Marion et Claude Pothier.

-30-

Source : Josée-Ann Bergeron | Coordonnatrice aux communications
MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703 poste 227
jabergeron@pierredesaurel.com